

COMMUNE DE ROMAINMÔTIER-ENVY AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux art. 25 de la LPEP, art. 7b de la LDE et art. 13 al.1 de la LRou, la Municipalité de la Commune de Romainmôtier-Envy soumet à l'enquête publique le projet suivant :

« Route Cantonale 153-C-P » - « Route de Vaulion » Réfection de la chaussée et équipements

Le dossier est déposé du **08 décembre 2020 au 06 janvier 2021** au bureau du greffe municipal de Romainmôtier-Envy où il peut être consulté durant le délai susmentionné et pendant les heures d'ouverture. Durant la période des fêtes, une **permanence** aura lieu aux dates suivantes :

- **Le lundi 28 décembre 2020 de 10h00 à 11h00**
- **Le lundi 4 janvier 2021 de 10h00 à 11h00**

Les observations ou oppositions éventuelles, motivées, avec nom, adresse, date et signature doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, par écrit sous pli recommandé, à la Municipalité de Romainmôtier-Envy, durant le délai d'enquête. Il ne sera pas tenu compte des observations ou oppositions déposées après l'expiration du délai d'enquête.

La Municipalité